

COMMUNE DE LORMES (58)

Plan Local d'Urbanisme

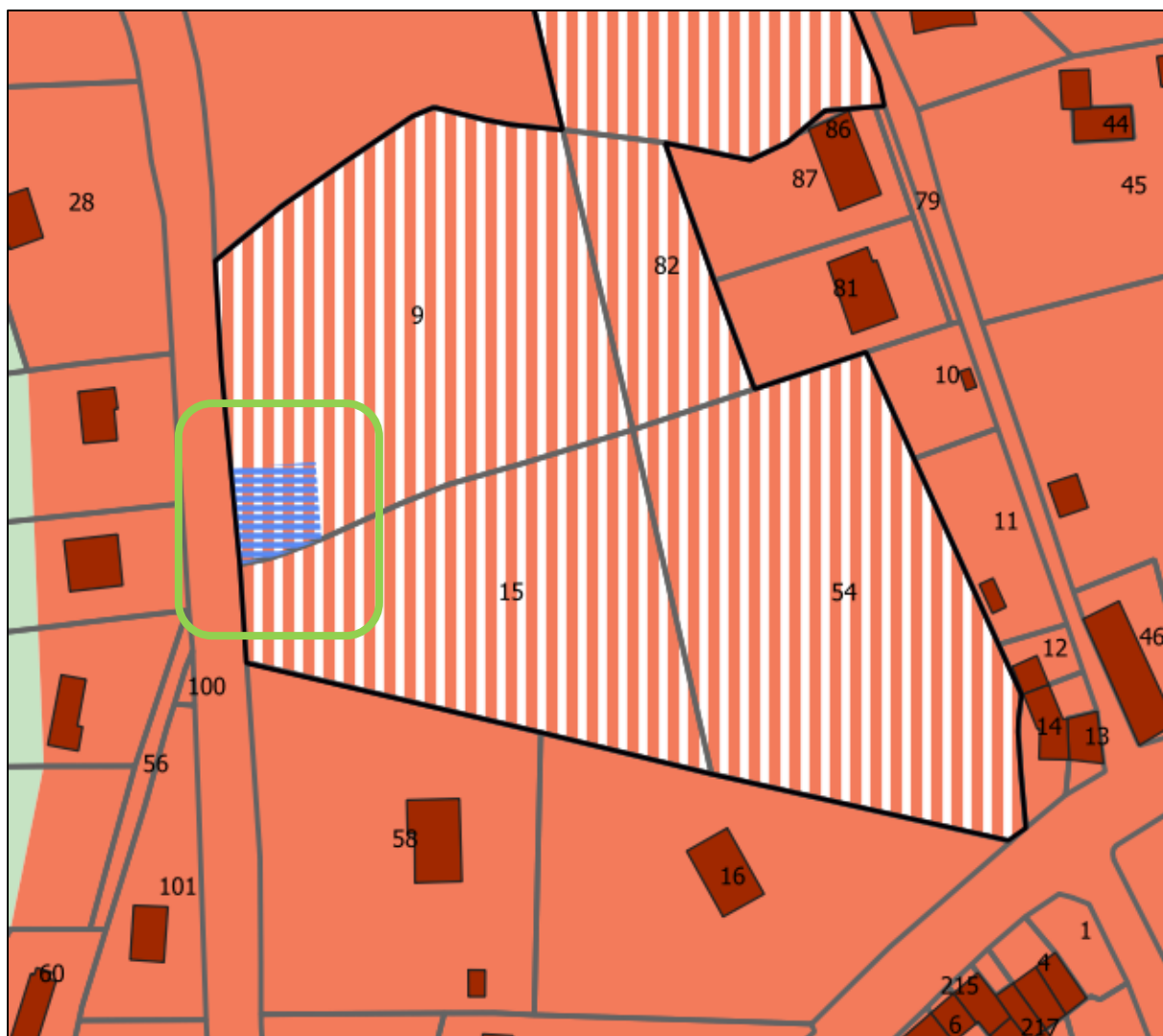
Ensembles végétaux et zones humides à protéger

Le Plan Local d'Urbanisme comporte 3 ensembles végétaux ou zones humides à protéger.

- Bourg : jardin remarquable au croisement de la route de Brassy et de la route des Teuraux (AR0015).



- Bourg : zone humide dans la zone d'urbanisation future route de Clamecy (AL0009).



- Sonne : zone humide à l'extrémité d'un terrain constructible le long de la RD 150 (AX0108).

